

Abonder la Sécurité sociale pour financer les retraites

Jean-Marie Harribey

2 avril 2008

La tribune de Didier Migaud (« Abonder le fonds de réserve des retraites », *Le Monde*, 2 avril 2008) pourrait être un canular en guise de poisson d'avril. Certes, il convient, comme il le dit, de ne pas en rester aux solutions envisagées par le gouvernement et le patronat qui se sont fixé pour unique objectif de rallonger la durée de cotisations et/ou de reculer l'âge de la retraite. Ces deux propositions n'auraient pour but que de diminuer le niveau général des pensions. Mais peut-on, à l'instar de D. Migaud, proposer sérieusement d'« utiliser les marchés financiers pour financer une partie des retraites » parce que le Fonds de réserve des retraites aurait une « rentabilité supérieure » ?

A l'heure d'une crise financière sans précédent qui affecte toutes les institutions financières (banques, fonds de placement et fonds de pension) et qui menace de plonger l'économie réelle dans une récession mondiale, la proposition prend l'allure d'une provocation.

Provocation contre le bon sens : comment confier les retraites des salariés à la Bourse et aux différents compartiments du marché qui ont fait la preuve de leur incapacité à assurer la stabilité monétaire et financière ? On pourrait énumérer la longue suite de faillites des entreprises et des fonds qui ont dû, au cours des dernières années, avouer qu'ils ne pourraient jamais honorer leurs engagements vis-à-vis de leurs retraités actuels et futurs, et qui appellent à la rescousse des Etats par ailleurs vilipendés pour leurs déficits, ou bien préconisent à leur tour de reculer l'âge de la retraite.

Provocation aussi de type politique et éthique. D. Migaud fait état d'une rentabilité annuelle de 8% que pourrait obtenir le Fonds de réserve en rémunération des placements financiers des sommes qui lui seraient allouées par la collectivité. On touche du doigt ici l'insoutenable légèreté de la pensée libérale en matière de retraites, fondamentalement axée sur l'idée absurde qu'il y aurait une source miraculeuse de richesse supplémentaire qui pourrait jaillir de la finance. Si un rendement supérieur à la croissance de la production réelle est obtenue grâce à un placement financier, cela signifie simplement que le capital s'en est approprié une part plus grande et que la rémunération salariale – cotisations sociales abondant les organismes sociaux incluses – a vu la sienne baisser. Pire encore, compte tenu de la mondialisation financière, cela signifie que, via les placements dans des régions du monde où la main d'œuvre est surexploitée, les fonds de pension, privés ou collectifs, rapatrient dans les pays riches de quoi pallier l'assèchement volontaire progressif de l'assurance vieillesse, pour mieux la déclarer ensuite au bord de la cessation de paiement. La solution vantée par M. Migaud inaugurerait-elle un nouveau « socialisme » international ? On reste partagé devant tant de naïveté ou de cynisme.

En vérité, la solution au financement des retraites existe et elle figure d'ailleurs en filigrane de tous les rapports du Conseil d'orientation des retraites (COR). Elle consiste à mettre un terme au dérapage de la part salariale dans la valeur ajoutée et à accompagner l'évolution démographique par un relèvement progressif des cotisations sociales. Est-ce possible ?

Le besoin de financement supplémentaire des retraites, par rapport à la loi Fillon de 2003, a été estimé par le COR à un point de PIB en 2020 et à un point et demi en 2050. Personne ne peut raisonnablement croire que l'évolution de l'économie ne permettra pas de le couvrir. Où trouver ce financement supplémentaire ? L'hésitation n'est plus permise : il faut soumettre les revenus du capital à cotisations, soit en augmentant le taux de cotisations dites

patronales, soit en élargissant l'assiette des cotisations aux profits et en y appliquant le même taux qu'aux salaires. Objectera-t-on qu'il y aura un renchérissement du « coût du travail » ? La frénésie de profits au cours des trente dernières années, facilitée par la financiarisation de l'économie mondiale avec sa spéculation récurrente, sa prolifération de produits financiers et ses paradis fiscaux pour abriter fraude et évasion fiscales, frappe d'illégitimité toutes les lamentations patronales sur le « coût du travail ». Car ce qui est en train de délabrer les sociétés, du Nord au Sud de la planète, c'est le « coût du capital », dans un double sens : ce qu'il prélève comme richesses devient exorbitant et ce qu'il provoque comme dégâts sociaux devient inestimable. La finance mondiale dégrade la condition salariale et celle de tous les pauvres dans le monde, et, en retour, l'océan de profits distribués par le canal des placements financiers est tel que leurs bénéficiaires les recyclent sur les marchés pour participer à l'économie-casino à laquelle veut nous convier D. Migaud. Ce qui est en jeu dans les projets de capitalisation, celui de la loi 2003, ou celui camouflé du Fonds de réserve, c'est d'inscrire la France – et les autres pays car l'Union européenne et les institutions internationales poussent dans le même sens – dans un mouvement de recul irréversible de la couverture collective des besoins sociaux. Précisément à une époque où les marchés financiers sont avides de liquidités pour permettre aux fonds de placements de participer à la restructuration mondiale des activités.

Qu'on ne s'y trompe pas : le choix d'un mode de financement des retraites révèle un choix de société. Ou bien on allonge la durée de cotisations, pendant que la productivité du travail progresse et que les entreprises continuent de licencier au-delà de 55 ans, et on pousse à l'introduction d'une capitalisation qui ne peut s'épanouir qu'en réduisant les retraites par répartition. Ou bien on abonde la Sécurité sociale, parce que, elle, elle ne spécule pas, elle organise la mutualisation des ressources et elle a une vision de long terme, fondée sur un pacte social qui lie les générations.